

*Questions orales*

travailler des mesures que j'appellerais extraordinaires, en respectant les personnes sur une base individuelle, et en ayant toujours présente à l'esprit cette approche humanitaire.

Pour ce qui est du cas particulier qui vient d'être référé, je soumettrai votre demande à notre ministre responsable, et nous ferons rapport au moment pertinent.

[Traduction]

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard):** Monsieur le Président, le cabinet du ministre de l'Immigration et, hier après-midi, celui de la ministre d'État chargée de l'Immigration, ont appris à mes collaborateurs qu'il était peu probable que M. Zilic puisse faire venir les membres de sa famille au Canada, s'ils n'ont pas de pièces d'identité. C'est également ce que le personnel de l'ambassade canadienne à Zagreb a dit aux amis de sa famille.

Je demande à nouveau à la ministre si elle a l'intention d'intervenir et de se servir de son autorité ministérielle pour aider M. Zilic et d'autres comme lui qui voudraient faire venir des membres de leur famille au Canada pour leur sauver la vie.

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, au risque de me répéter, chaque cas est traité individuellement, selon la juridiction de la Loi sur l'immigration canadienne, et nous prendrons les mesures qui s'imposent pour rester en accord avec notre loi.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CROATIE**

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, hier, la ministre des Affaires extérieures a informé les députés que le Canada s'engagerait à envoyer un contingent pour le maintien de la paix en Croatie. Mes électeurs de descendance croatienne sont heureux de cette décision, mais ils souhaiteraient que le Canada reconnaisse l'indépendance de la Croatie, comme il l'a fait cette semaine dans le cas de l'Ukraine.

Ma question est la suivante: Quels critères la Croatie doit-elle respecter pour que le Canada lui fasse la faveur de la reconnaître comme État souverain?

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je félicite le député de l'intérêt qu'il continue de porter à la question. Comme je l'ai déjà signalé, le cas de l'Ukraine et celui de la Croatie sont différents à bien des égards.

La première chose que nous demandons à la Croatie et aux autres régions de la Yougoslavie est qu'elles mettent fin à la violence dans le cadre d'un règlement global négocié. C'est seulement de cette façon, à notre avis, que l'on pourra mettre un terme à ces horreurs.

Nous exigeons deuxièmement que les minorités soient protégées et, troisièmement, que les parties s'entendent pour fixer les frontières, car nous ne reconnaitrons pas des frontières établies par la force. Quatrièmement, nous demandons que les parties respectent les droits de la personne et les autres principes de la CSCE.

Je vous rappelle qu'au moment des référendums en Croatie et en Slovénie, les deux républiques ont convenu, en vertu de l'accord de Brioni, d'attendre trois mois avant de demander leur indépendance.

Le facteur clé qui sous-tend l'indépendance à l'heure actuelle est l'acceptation par toutes les parties de mettre fin à la violence et de négocier de bonne foi. Nous les exhortons à le faire depuis quelques mois en utilisant toutes les tribunes dont nous disposons.

\* \* \*

**L'APECA**

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de l'APECA.

Le rapport du vérificateur général cite quelques exemples importants de cas où des fonctionnaires de l'APECA n'auraient pas informé le ministre des changements apportés aux propositions et aux recommandations leur enjoignant de ne pas entreprendre certains projets et auraient consenti des millions de dollars d'avances à des entreprises ne répondant pas aux critères de financement établis.

C'est une situation incroyable. Le ministre admettra-t-il maintenant qu'il a perdu la maîtrise de l'agence et que celle-ci est sans gouverne? Pourrait-il dire aux députés quelles mesures il entend prendre pour remédier aux problèmes évidents qu'il a avec l'APECA?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique):** Monsieur le Président, le député ne rend pas service à la Chambre ni à notre pays en faisant des déclarations et en portant des accusations générales aussi ridicules.

On n'a pas perdu le contrôle de l'APECA. Elle étudie des centaines et des milliers de demandes tous les ans. Dans quelques cas, un agent de projet ou autre n'a pas vu certains aspects techniques, et cela n'a entraîné aucune, perte grave pour l'APECA. Aussi, je dirai seulement que le député exagère énormément et nous rend un mauvais service.